

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Les points 3 à 7 seront traités dès 14 heures.

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications M. le Président lit deux courriers émanant de MM. les députés Marc Oran et Jean-Michel Dolivo; le premier annonce la démission de l'intéressé du groupe socialiste et le second la création d'un nouveau groupe "La Gauche", suite au ralliement de M. le député Marc Oran aux quatre membres de la coalition préexistante. Il fait part aussi des mesures décidées par le Bureau suite à la constitution de ce nouveau groupe.			
	2.	Dépôts Pétition: Cocou Djossou. Interpellation: Aliette Rey-Marion. Résolution: Jacques Perrin et consorts.			
RENV-CE	3.	(13_INT_184) Interpellation Claude-Alain Voiblet - La nouvelle ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire va-t-elle conduire à la disparition de la dernière race indigène de chevaux et mener de nombreux chevaux à l'abattoir ? (Pas de développement)			
OA	4.	(68) Exposé des motifs et projet de décret sur le Plan stratégique pluriannuel 2012-2017 de l'Université de Lausanne(2ème débat) Examen du plan stratégique: chap. 1 "L'enseignement": objectifs 1.1, 1.2 et 1.3 acceptés. Chap. 2 "La recherche": objectif 2.1 est accepté à l'unanimité sans discussion. Chap. 3 "La contribution de l'Université à la société": les objectifs 3.1, 3.2 et 3.3 sont acceptés à l'unanimité sans discussion. Chap. 4 "La politique institutionnelle": les objectifs 4.1, 4.2 et 4.3 sont acceptés à l'unanimité sans discussion. En votation finale, le plan stratégique est adopté à l'unanimité. Art. 1 du projet de décret est accepté à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté par une large majorité, avec un avis contraire et quelques abstentions.	DFJC.	Jaquier R. (Majorité), Haury J.A. (Minorité)	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	5.	(13_RES_009) Résolution Jean-Marie Surer et consorts - Pour un fonctionnement clarifié de nos institutions (Munie de plus de 20 signatures) Soutenue par au moins vingt députés, la résolution Jean-Marie Surer et consorts au nom du groupe PLR est mise en discussion. Au vote, elle est acceptée par 64 oui, 51 non et 19 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 67 oui, 49 non et 20 abstentions. La résolution adoptée consistant en un vœu à l'adresse du Bureau, ce dernier a un délai de trois mois pour informer le Grand Conseil de la suite qui lui a été donnée, conformément à l'art. 136 al. 3 LGC, renvoyant à l'art. 117 al. 3 LGC.			
TRAITE	6.	(GC 084) Rapport spécifique de la Commission de haute surveillance du Tribunal cantonal concernant le suivi de l'affaire Claude D. M. le député Jean-Marie Surer soumet une motion d'ordre, soutenue par vingt députés au moins, visant à surseoir le vote final sur les conclusions du rapport spécifique de la Commission de haute surveillance du Tribunal cantonal par cohérence avec l'adoption de la résolution au point 5 de l'ordre du jour. La motion d'ordre est refusée par 82 non, 49 oui et 5 abstentions. Les conclusions du rapport spécifique de la Commission de haute surveillance du Tribunal cantonal sont adoptées par 77 oui, 34 non et 26 abstentions (prise d'acte du rapport).	GC	Haury J.A.	
RENV-CE	7.	(13_INT_176) Interpellation Jacques Neiryck et consorts - Le Groupe Impact a-t-il le droit d'enquêter sur les débats du Grand Conseil ? (Développement)			
RENV-CE	8.	(13_INT_185) Interpellation Rebecca Ruiz - A quand un guichet de police virtuel ? (Pas de développement)			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	9.	(10) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 31 octobre 2006 sur la police des chiens et Rapport intermédiaire du Conseil d'Etat sur la motion Pierre Zwahlen et consorts limitant à dix jours le délai de recours concernant le séquestre d'animaux en fourrière (10_MOT_107) et Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jérôme Christen intitulée "Quelle évolution pour la Loi sur la Police des chiens ?" (11_INT_610)(2ème débat) (2ème débat): art. 3 accepté. Art. 12a: amdt Surer accepté par 81 oui, 5 non et 20 abstentions. Art. 12a amendé accepté à mains levées. Un 3ème débat sera nécessaire. Art. 12b (nouveau): amdt Oran refusé par 101 non, 4 oui et 4 abstentions. Art. 16 accepté. Art. 17: amdt Divorne (nouvel al. 1bis) refusé par 84 non, 17 oui et 16 abstentions. Art. 17 non amendé accepté. Art. 19 et 23 acceptés. Art. 24: amdt Oran (nouvel al. abis) refusé par 101 non, 7 oui et 4 abstentions. Art. 24 non amendé accepté. Art. 26 à 37 acceptés. Fin du 2ème débat. Un 3ème débat interviendra sur l'art. 12a.	DSE.	Melly S.	
RENV-T	10.	(81) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 31 octobre 2006 sur la police des chiens, et Contre-projet du Conseil d'Etat de la loi du 31 octobre 2006 sur la police des chiens et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Jérôme Christen et consorts en faveur de l'applique dentaire canine (12_MOT_001)(2ème débat)	DSE.	Melly S.	03/12/2013
REF	11.	(11_PET_089) Pétition pour le respect de la loi suisse sur la protection des animaux et ce pour tous les chiens y compris les molosses Les conclusions du rapport de la commission des pétitions sont adoptées par 98 oui, 5 non et 4 abstentions (classement de la pétition).	DSE	Hurni V.	
OA	12.	(74) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 25 novembre 1974 sur la circulation routière (LVCR)(2ème débat) (2ème débat): LVCR: art. 1 à 28 acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de loi est adopté à l'unanimité.	DSE.	Despot F.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	13.	(13_INT_186) Interpellation Jean-Michel Dolivo - Convention collective dans le secteur sanitaire parapublic vaudois (CCTsan) : pourquoi la consultation des organisations syndicales et professionnelles est-elle passée à la trappe ? (Développement) Le Conseil d'Etat répond séance tenante à l'interpellation. Après discussion, l'interpellateur tient la réponse pour définitive. L'interpellation n'est pas renvoyée au Conseil d'Etat et est considérée comme traitée.			
OA	14.	(73) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Christiane Jaquet-Berger et consorts concernant une prise en compte concrète du mouvement associatif et du bénévolat dans la société vaudoise, de son appui et de son encouragement par l'Etat et par les communes, sur la base des principes de l'article 70 de la Constitution Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité, moins une abstention (acceptation du rapport)	DSAS.	Mahaim R.	
RENV-SD	15.	(84) Rapport du Conseil d'Etat sur la politique sanitaire 2013-2017 et Exposé des motifs et projet de décret sur le Plan stratégique du CHUV 2014-2018 (1er débat) (1er débat): le rapport du Conseil d'Etat sur la politique sanitaire, examiné en premier, est adopté à l'unanimité. Le débat sur le projet de décret sur le Plan stratégique du CHUV 2014-2018 interviendra ultérieurement.	DSAS.	Roulet C.	03/12/2013
RENV-T	16.	(13_INT_187) Interpellation Christian Kunze et consorts - Détenation de chevaux en zone agricole : quelle mouche pique donc l'aménagement du territoire ? (Développement)			03/12/2013
RENV-T	17.	(13_INT_167) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz et consort - Pourquoi vouloir raser le chalet au 17, chemin de Cergnat, à Ormont-Dessous ?	DINT.		03/12/2013
RENV-T	18.	(13_INT_140) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Rezso et consorts - Les installations commerciales à forte fréquentation (ICFF) ne sont pas à géométries variables	DINT.		03/12/2013

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	19.	(13_RES_008) Résolution Pierrette Roulet-Grin et consorts - Sud du Lac de Neuchâtel : navigation à vau-l'eau ! (Munie de plus de 20 signatures)			03/12/2013
RENV-T	20.	(13_POS_051) Postulat François Brélaz pour augmenter le nombre des logopédistes collaborateurs de l'Etat (Développement et renvoi à commission sans 20 signatures)	DFJC, DSAS		03/12/2013
RENV-T	21.	(86) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Jean Christophe Schwaab et consorts - Favoriser la révélation des faits répréhensibles, mieux protéger les lanceurs d'alertes (whistleblowers)	DIRH.	Grandjean P.	03/12/2013
RENV-T	22.	(102) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Jean-François Cachin et consorts - Il ne s'agit pas de prévoir le futur, mais d'être préparé au futur (10_POS_204) et réponse du Conseil d'Etat à l'Interpellation Jean-François Cachin et consorts - Il ne s'agit pas de prévoir le futur, mais d'être préparé au futur (12_INT_038)	DIRH.	Modoux P.	03/12/2013
RENV-T	23.	(13_POS_038) Postulat Marc Oran et consorts pour une meilleure desserte grandes lignes de la Gare de Palézieux, de la Haute-Broye et des Hauts de Lavaux	DIRH	Cornamusaz P.	03/12/2013
RENV-T	24.	(13_RES_010) Résolution Philippe Cornamusaz et consorts au nom de la commission ayant examiné le postulat Marc Oran et consorts pour une meilleure desserte grandes lignes de la Gare de Palézieux, de la Haute-Broye et des Hauts de Lavaux (Munie de moins de 20 signatures)			03/12/2013
RENV-T	25.	(13_PET_013) Pétition pour une décision obsolète	DIRH	Germain P.	03/12/2013
RENV-T	26.	(GC 066) Réponse du Conseil d'Etat aux observations de la Commission des finances relatives aux comptes 2012	DFIRE	Grognuz F.	03/12/2013
RENV-T	27.	(13_INT_138) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michel Miéville - Imposition des frontaliers : raison d'Etat, mais ce sont les Vaudois qui paient la différence ?	DFIRE.		03/12/2013
RENV-T	28.	(13_PET_008) Pétition contre les estimations fiscales	DFIRE	Hurni V.	03/12/2013

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	29.	(13_PET_009) Pétition sur les estimations illégales	DFIRE	Hurni V.	03/12/2013
RENV-T	30.	(13_MOT_017) Motion Jacques Neiryck et consorts - Justice fiscale pour l'imposition à la source	DFIRE	Brélaz D.	03/12/2013
RENV-T	31.	(13_PET_015) Pétition en faveur de M. Fatmir Krasniqi	DECS	Hurni V.	03/12/2013
RENV-T	32.	(13_INT_126) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Filip Uffer et consorts - Appartenance religieuse dans le Registre cantonal des personnes	DECS.		03/12/2013
RENV-T	33.	(13_INT_143) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jérôme Christen et consorts - Fermeture des bars au Festival de jazz de Montreux : le remède est pire que le mal !	DECS		03/12/2013
RENV-T	34.	(13_INT_137) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacques Nicolet et consorts - Conditions météorologiques de ce printemps et ordonnance sur les contributions d'estivage, le Conseil d'Etat entend-il prendre des mesures et apporter son soutien à l'agriculture?	DECS.		03/12/2013

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :